



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le trente juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 juin 2014

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 23
Nombre de votes contre : 5
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 22
Nombre de suffrages exprimés : 27

Présents :

Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Pascal SUDRE, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Sylvie SIGOT, Françoise AGGAR, Daniel HOAREAU, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Patricia MARTIN

Absents excusés :

Guillaume GUERRÉ, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN
Thierry AUBINEAU, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU
Bernard HOUZEAU, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND

Absent :

Jean-Louis TOURET



FINANCES

DL.14.087 – Approbation du compte administratif du budget Ville - 2013

Christian DUMAS expose :

Présentation du compte administratif 2013 :

- **Le total de la section de fonctionnement est de :**
 - 11 526 565,14 € en dépenses nettes,
 - 12 562 538,69 € en recettes nettes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général (1)	3 340 623,92 €
Charges de personnel	6 659 654,73 €
Atténuation de produits (2)	22 978,00 €
Opérations d'ordre (3)	559 251,59 €
Autres charges de gestion (4)	640 135,05 €
Charges financières	252 128,88 €
Charges exceptionnelles	51 792,97 €
Total	11 526 565,14 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuations de charges (5)	263 199,73 €
Produits des services	929 713,79 €
Impôts et taxes	9 747 625,71 €
Dotations et participations	1 179 452,02 €
Autres produits de gestion courante (6)	94 718,31 €
Produits exceptionnels (7)	199 235,10 €
Opérations d'ordre (8)	148 594,03 €
Total	12 562 538,69 €

- 1) entretien des bâtiments, du matériel
- (2) Fonds de péréquation
- (3) amortissements
- (4) Subventions

- (5) Remboursements IJ, contrats aidés
- (6) Loyers
- (7) Remboursements sinistres,
- (8) Travaux en régie

Le total de la section d'investissement est de :

- 3 562 465,11 € en dépenses nettes,
- 3 394 087,29 € en recettes nettes.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre (1)	152 004,88 €
Immobilisations incorporelles (2)	26 000,33 €
Immobilisations corporelles (3)	484 810,17 €
Travaux en cours	740 071,59 €
Emprunts et dettes	2 159 578,14 €
Total	3 562 465,11 €

- (1) Travaux en régie, opérations patrimoniales
(4) amortissements, cessions
(2) Frais d'études, logiciels
(3) Acquisitions foncières, travaux d'aménagements

Quelques ratios :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges à caractère général (% budget de fonctionnement)	24,45%	26,15 %	25,66 %	23,07%	25,15%	28,98%
Charges de personnel (% du budget de fonctionnement)	57,36%	57,97%	57,44%	49,68%	56,80%	57,78%
Autres charges de gestion courante (% du budget de fonctionnement)	6,43%	6,48%	6,10%	12,51%	9,49%	5,55%
Charges financières (%budget de fonctionnement)	4,78%	2,82%	2,65%	2,76%	2,61%	2,19%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre (4)	562 662,44 €
Dotations et fonds Divers (5)	338 621,09 €
Subventions reçues	50 221,00 €
Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	842 582,76 €
Total	3 394 087,29 €

- (5) FCTVA, taxe d'aménagement

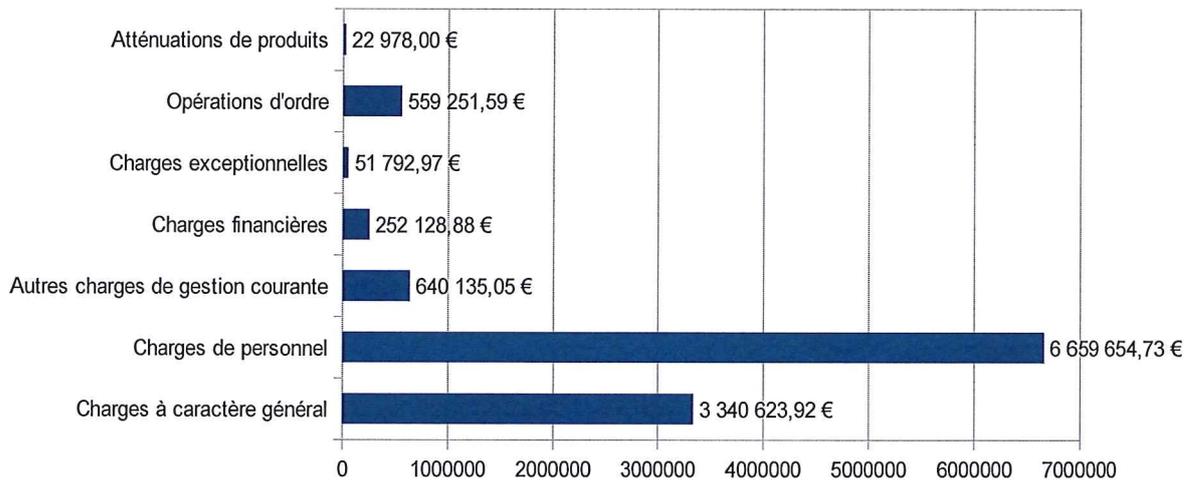
1°/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des opérations courantes régulières. Elles sont constituées des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de service, produits fiscaux).

A - Dépenses de fonctionnement :

En 2013 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 11 526 565,14 €.

Ces dépenses enregistrent une hausse de 5,31% par rapport à 2012.



Chapitre 011 - Charges à caractère général : 3 340 623,92 €

Elles représentent 28,98% du budget de fonctionnement. Elles regroupent les dépenses « usuelles » à savoir les achats, les fluides, les locations, les entretiens et les réparations, les assurances, les honoraires, les frais d'affranchissement etc...

Ce chapitre est en hausse de 21,35 % par rapport à 2012.

Evolution des charges à caractère général - compte administratif 2013



Les postes en hausse sont les suivants :

- L'électricité et le gaz (+9,48%)
- Le poste alimentation. Cette hausse s'explique par le fait que les achats de denrées alimentaires sont de nouveau effectués en direct par le service de la Restauration. Cette dépense était auparavant imputée au compte 6042.
- Les fournitures de voiries (+34,73%). Cette hausse s'explique en grande partie par la réfection en régie de la rue de Changelin.
- Les vêtements de travail (+21,59%)
- L'achat de livres pour la bibliothèque (+73,86%)
- Les frais de locations (+266%). L'année 2013 a comptabilisé les paiements 2012 et 2013 des illuminations de Noël.
- L'entretien, la réparation des voies et réseaux (+163,27%). Cette forte hausse est due à la réfection des rues de Changelin, de la Bate, de Coûtes et de la route de la Chapelle. De même une grande partie de la signalisation horizontale de la commune a été réhabilitée en 2013.
- Les primes d'assurances (+21,44%)

Les postes en baisse sont les suivants :

- Les prestations de services (-28,51%). Le restaurant scolaire impute désormais cette dépense au compte 60623.
- Les combustibles (-43,48%)
- Les fournitures administratives (-23,91%)
- Les honoraires (-78,22%)
- Les frais de publicités (-26,68%)
- Les frais de transports collectifs (-10,89%)
- Les frais de réceptions (-12,98%)

Chapitre 012 - Charges de personnel : 6 659 654,73 €

Evolution des charges de personnel - compte administratif 2013



Il s'agit du premier poste de dépense. Les frais de personnel représentent 57,78 % des dépenses de fonctionnement. Ce chapitre est en hausse de 7,12%. Cette hausse est à minorer des remboursements des contrats aidés et des indemnités journalières (262 882,05 €).

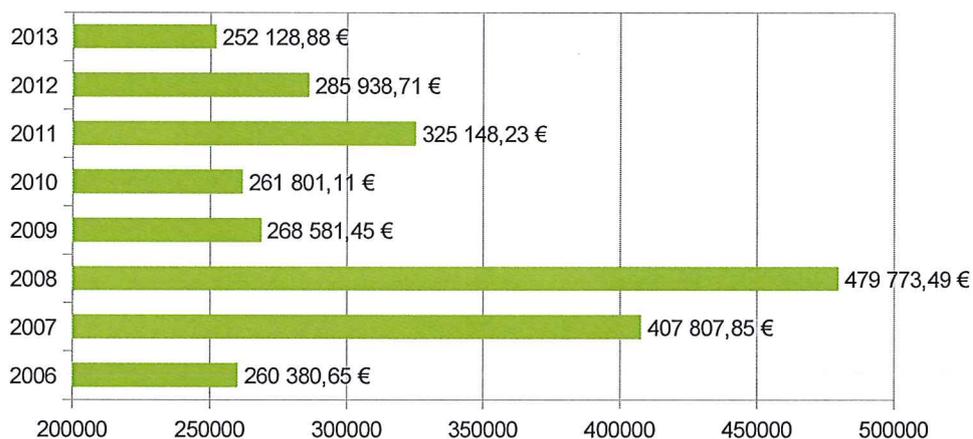
Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante : 640 135,05 €

Ces charges représentent 5,55% des dépenses de fonctionnement et sont en baisse de 38,39%. Cette baisse s'explique par le fait qu'en 2012 avait lieu le dernier paiement des travaux d'assainissement dans la zone industrielle Ingré / Saint Jean de la Ruelle. Sur ce chapitre sont principalement comptabilisées les subventions de fonctionnement aux associations et au CCAS (les subventions exceptionnelles sont comptabilisées quant à elles au chapitre 67) et les indemnités aux élus.

Chapitre 66 – Charges financières : 252 128,88 €

Ces charges représentent 2,19 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont en baisse de 11,82%. Ce montant s'explique par la baisse des taux variables. En 2009 et 2010 ces taux avaient déjà considérablement baissé.

Evolution des charges financières - compte administratif 2013



Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 51 792,97 €

Les charges exceptionnelles sont par définition non récurrentes d'une année à l'autre. Ces dépenses comprennent principalement les subventions exceptionnelles aux associations, les bourses et prix et les remboursements de stage BAFA.

Les opérations d'ordre : 559 251,59 €

Elles se décomposent comme suit :

675 : valeurs comptables des immobilisations cédées.....78 453,02 €

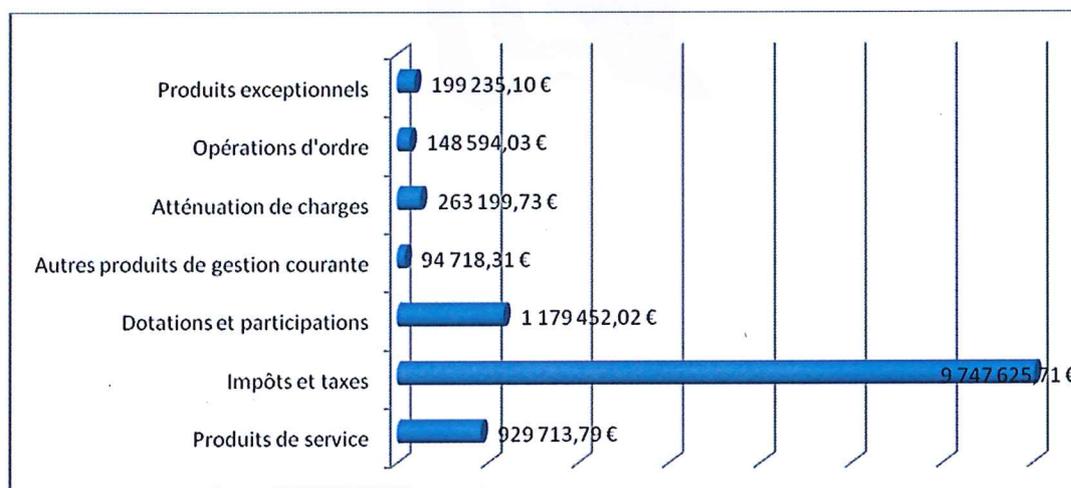
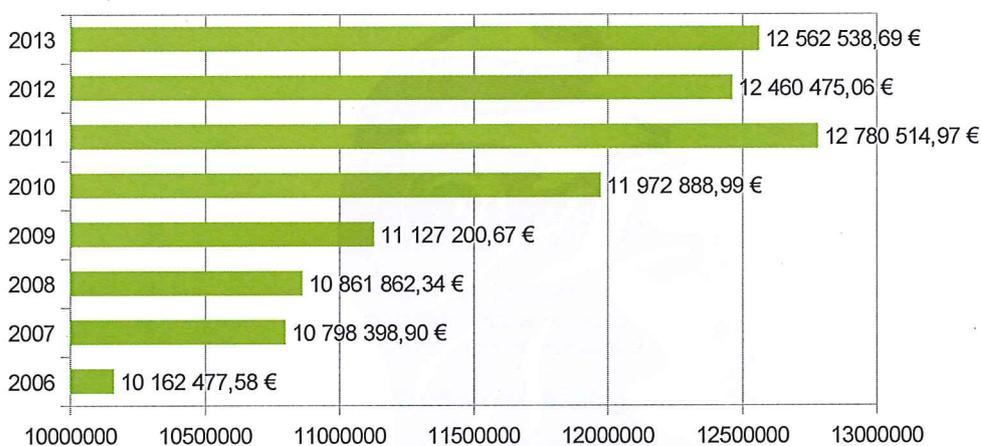
676 : Différence sur réalisations transférées en investissement.....91 202,60 €

681 : dotations aux amortissements.....389 595,97 €.

B - Recettes de fonctionnement :

En 2013 les recettes de fonctionnement se sont élevées à 12 562 538,69 €. Les recettes sont en hausse de 0,82 % par rapport à 2012.

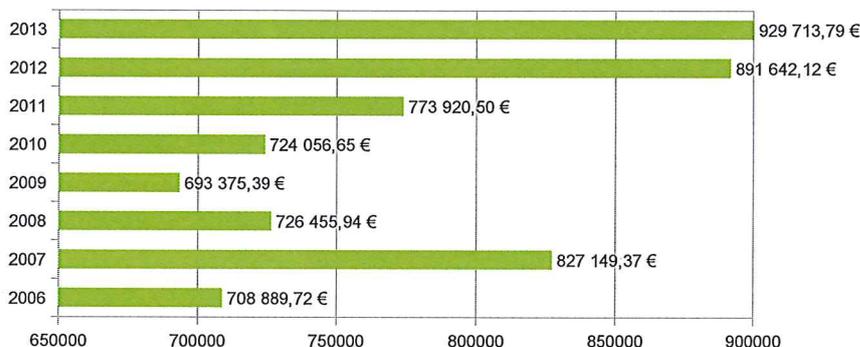
Evolution des recettes de fonctionnement nettes



Chapitre 70 – Produits des services: 929 713,79 €

Les produits de services, qui recouvrent principalement les recettes de facturation des prestations rendues par la ville, augmentent de 4,27%. Ces produits représentent 5,85% des recettes de fonctionnement. On notera plus particulièrement une hausse des redevances et droits des services à caractère social (Alsh, Aps, Halte garderie) (+ 8,51%) et de la redevance de la cantine scolaire (+4,50%), le corolaire d'une fréquentation croissante depuis maintenant plusieurs années.

Evolution des produits de service - compte administratif 2013



Chapitre 73 – Impôts et taxes: 9 747 625,71 €

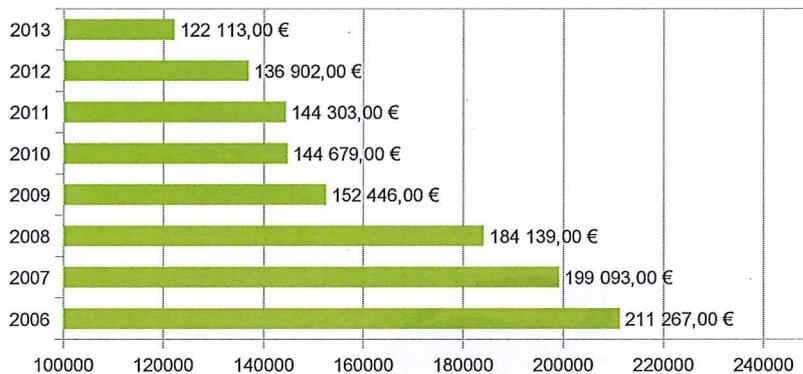
Composé de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières, le produit de la fiscalité directe locale est la ressource principale de la ville d'Ingré. Ce chapitre est en augmentation de 2,76 % eu égard, entre autres, à l'augmentation des bases. Ce chapitre contribue à hauteur de 61,35 % aux recettes de fonctionnement.



Chapitre 74 – Dotations et participations : 1 179 452,02 €

En hausse de 1,92%, elles contribuent à hauteur de 7,42 % aux recettes de fonctionnement. À noter que les allocations compensatrices de l'État sont en baisse de près de 11% (tableau ci-dessous).

Montant des allocations compensatrices de l'Etat



Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 94 718,31 €

Les autres produits de gestion courante sont de 94 718,31 €. Ces recettes recouvrent principalement les loyers perçus par la commune.

Chapitre 013 – Atténuation de charges : 263 199,73 €

Il s'agit des remboursements sur rémunération des agents en arrêt maladie et du remboursement des emplois aidés. Ce poste vient en diminution du chapitre 012 (frais de personnel).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 199 235,10 €

Les remboursements de sinistres ont été comptabilisés à hauteur de 16 001,37 €. Est également comptabilisée dans ce chapitre la vente d'une maison 143 route nationale pour la somme de 140 000,00 € à Bâtir Centre. Les ventes sur le site webenchères ont rapporté à la commune 3 264,92 € en 2013.

Opérations d'ordre: 148 594,03 €

Elles se décomposent comme suit :

Compte 722 - Travaux en régie : 137 936,81€

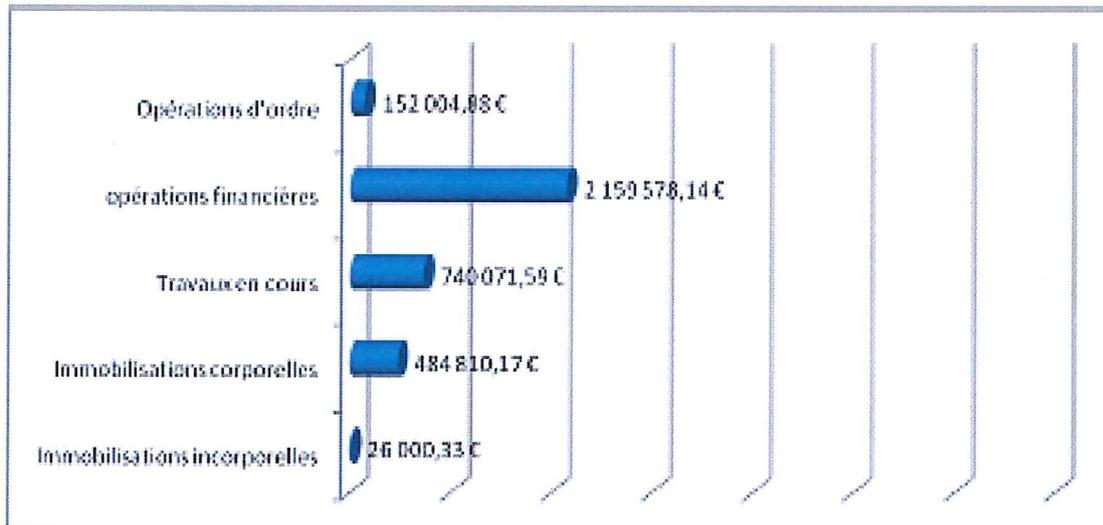
Compte 776 - Différence sur réalisation : 10 657,22 €

2° / SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la ville (acquisitions, ventes, travaux,...).

- **Dépenses d'investissement :**

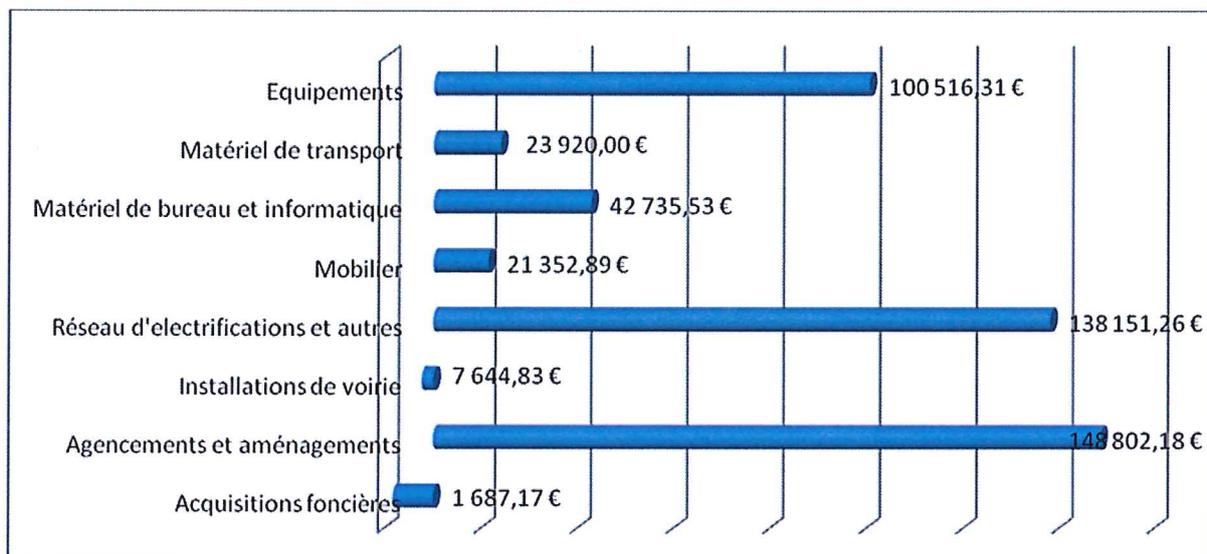
En 2013 les dépenses d'investissement se sont élevées à 3 562 465,11€.



Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 26 000,33 €

On notera pour l'année 2013 l'acquisition de nombreux logiciels pour un montant de 12 150,30 € (voir liste sur synthèse budgétaire Excel – CA -budget ville)

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 484 810,17 €

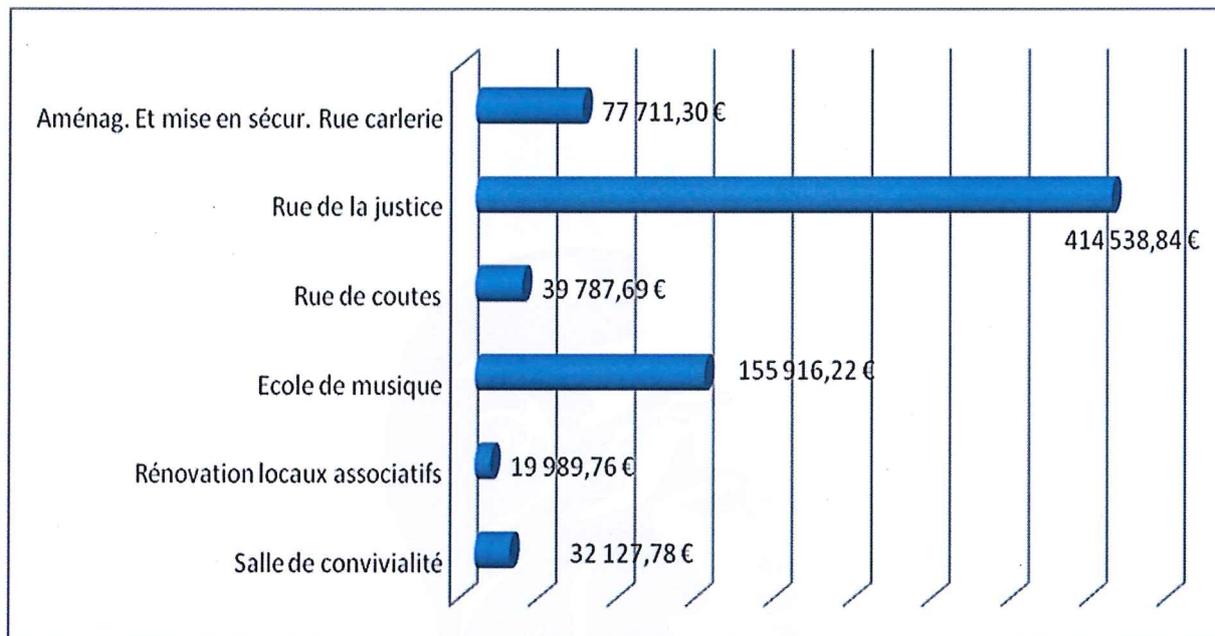


De nombreux aménagements ont eu lieu en 2013 et sont principalement composés des travaux suivants :

- Aménagement d'une guinguette.....5 846,05 €
- E Carles / V Hugo aménagement entrée Ecole.....51 769,65 €
- Moulin Maternelles – travaux d'étanchéité.....18 903,86 €
- Moulin Maternelles – Installation système sécurité incendie.....16 134,04 €
- Police - Motorisation porte garage.....1 154,14 €
- Club House de Tennis - menuiseries6 092,83 €

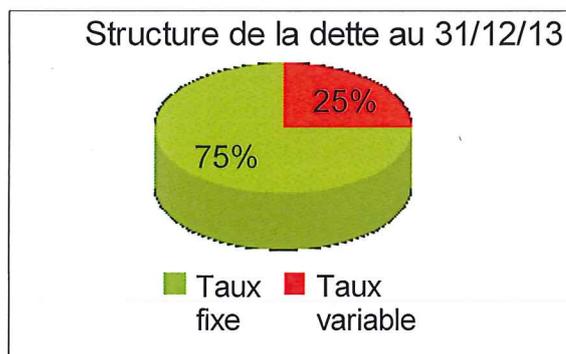
- Serres Espaces Verts – aménagement chauffage.....3 937,83 €
- Un laboratoire climatisé pour la restauration municipale..... 15 409,74 €
- Achat d'un four mixte électrique pour la restauration municipale.....15 413,74 €
- Gymnase de la Coudraye – logement gardien.....38 365,77 €

Chapitre 23 – Travaux en cours : 740 071,59 €

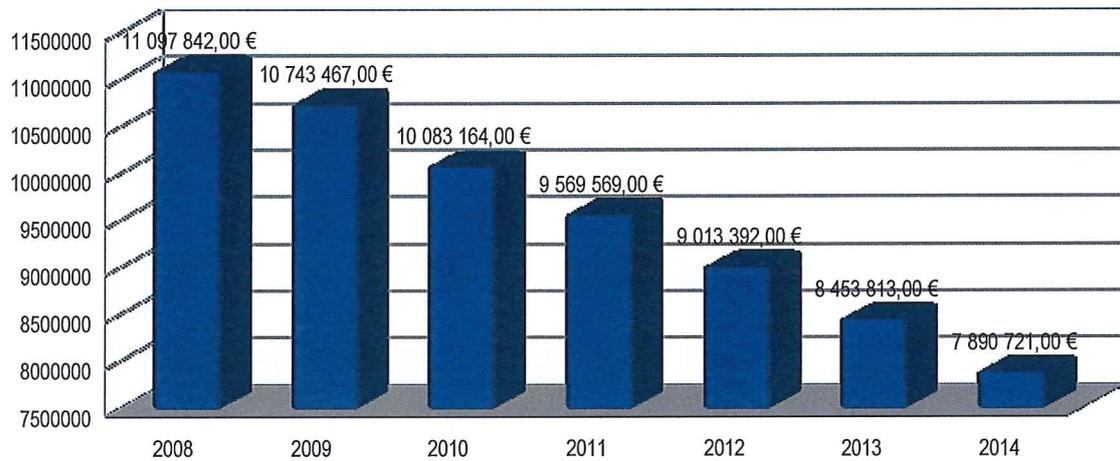


Chapitre 16 – Remboursement d'emprunt en capital : 2 159 578,14 €

Si on isole les opérations « neutres » relatives au remboursement temporaire, le remboursement du capital de la dette s'élève à 559 578,14 €. Depuis 2008 la stratégie financière de la ville d'Ingré se caractérise par une volonté de désendettement à la fois pour réduire les frais financiers, mais également pour libérer de nouvelles marges de manœuvre.



Evolution de la dette



Les opérations d'ordre : 152 004,88 €

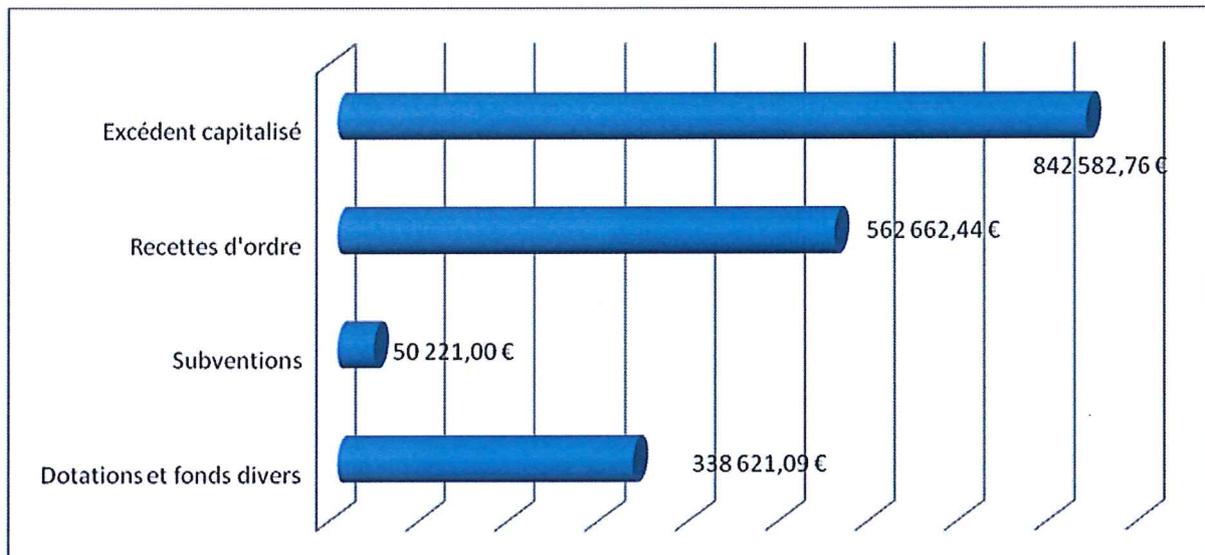
Elles se décomposent en :

- ◆ Valeur de travaux réalisés en régie..... 137 936,81 €
- ◆ Opérations patrimoniales..... 3 410,85 €
- ◆ Moins value sur cession d'actif..... 10 657,22 €

B - Recettes d'investissement :

En 2013 les recettes d'investissement se montent à 3 394 087,29 €.

Hors mouvement neutres de remboursements temporaires d'emprunts



Chapitre 10 – Dotations : 338 621,09 €

Ce chapitre se compose du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et de la taxe d'aménagement.

Le FCTVA correspond au remboursement partiel par l'Etat de la TVA payée par la collectivité sur les investissements réalisés 2 ans avant, donc en 2011.

La taxe d'aménagement (anciennement taxe locale d'équipement) est en diminution et s'élève à 94 189,00 €.

La taxe d'aménagement pour sous densité est de 870,09 €

Chapitre 13 – Subventions reçues : 50 221,00 €

Les subventions d'investissement sont en diminution. Cependant étant non récurrentes d'une année à l'autre mais étant liées à des projets, il est normal d'observer des fluctuations à la baisse ou la hausse d'une année à l'autre.

Les projets subventionnés en 2013 ont été les suivants :

Entretien des voiries communales 2012.....	14 425,00 € (Département)
Entretien des voiries communales 2013.....	16 165,00 € (Département)
Solde de la réfection de la toiture du restaurant scolaire.....	19 631,00 € (Préfecture)

Chapitre 16 – Produits des emprunts : 1 600 000,00 €

Dans ce chapitre sont incluses les écritures dues au remboursement temporaire d'emprunt qui sont à la fois des recettes et des dépenses et qui n'ont donc pas d'impact sur le résultat de fin d'année.

Les opérations d'ordre : 562 662,44 €

Contrepartie comptable des dépenses d'ordre de fonctionnement, les recettes d'ordre d'investissement se composent des amortissements, des sorties de l'actif comptable des biens cédés et des plus-values réalisées sur les cessions.

- Amortissements.....	389 595,97 €
- Plus value sur cession d'actif.....	91 202,60 €
- Opérations patrimoniales.....	3 410,85 €
- Sortie de l'actif.....	78 453,02 €

▪ Les résultats du compte administratif 2013 se présentent ainsi :

- Section de fonctionnement

Le résultat de l'exercice 2013 présente un excédent de 1 035 973,55 €. Après report du résultat 2012 (3 324 929,75 €), le résultat de clôture est de 4 360 903,30 €.

- Section d'investissement

Le résultat de l'exercice 2013 est déficitaire de 168 377,82 €. Le report du déficit 2012 étant de 634 318,90 €, le résultat de clôture est un déficit de 802 696,72 €. Compte tenu du solde déficitaire des restes à réaliser, (recettes – dépenses), de 1 949 474,82 €, le déficit de cette section est de 2 752 171,54 €.

Compte tenu du résultat des deux sections le compte administratif 2013 présente un excédent net de 1 608 731,76 €.

Excédent net compte administratif



	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Situation nette	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat de clôture Exercice N-1 (a)		3 324 929,75 €	634 318,90 €		634 318,90 €	3 324 929,75 €
Opérations de l'exercice	11 526 565,14 €	12 562 538,69 €	3 562 465,11 €	3 394 087,29 €	15 089 030,25 €	15 956 625,98 €
(Résultat de l'exercice) (b)	1 035 973,55 € (E)		168 377,82 € (D)		867 595,73 € (E)	
Totaux	11 526 565,14 €	15 887 468,44 €	4 196 784,01 €	3 394 087,29 €	15 723 349,15 €	19 281 555,73 €
Résultats de clôture Exercice en cours (a+b)		4 360 903,30€	802 696,72 €		802 696,72 €	4 360 903,30 €
Restes à réaliser			1 949 474,82 €		1 949 474,82 €	
Résultats RAR (c)			1 949 474,82 € (D)		1 949 474,82 € (D)	
Totaux cumulés	11 526 565,14 €	15 887 468,44 €	6 146 258,83 €	3 394 087,29 €	17 672 823,97 €	19 281 555,73 €
Résultats définitifs (a+b+c)	4 360 903,30 € (E)		2 752 171,54 € (D)		1 608 731,76 (E)	
E = excédent D = Déficit						

Après avis favorable de la Commission « Finances, Ressources Humaines » du 16 juin 2014, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2013, les résultats du compte administratif étant identiques à ceux du compte de gestion.

- Annexe 10: Synthèse Excel – compte administratif budget Ville - 2013

Monsieur DUMAS quitte la séance et le Doyen de la séance, Claude FLEURY, procède au vote du Compte Administratif du Budget Ville pour l'exercice 2013.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 22 pour et 5 contre (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Patricia MARTIN, Bernard HOUZEAU).

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

INGRE, le 02 JUL. 2014

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'Etat le :

et publication ou notification le :

03 JUL. 2014

03 JUL. 2014



Le Maire

Christian DUMAS

